

## Note sur l'annualisation de l'offre et le plan « grand froid » pour les personnes sans-abri en région de Bruxelles-Capitale

### Préambule

La Région de Bruxelles-Capitale activait le mois dernier un programme annuel d'aide d'urgence et d'insertion prévoyant une offre d'aide de jour et de nuit tout au long des quatre saisons, ainsi qu'un plan d'urgence pour les phénomènes climatiques extrêmes. Face aux températures particulièrement basses à venir, Bruss'help a activé le plan « Grand Froid » ce week-end.

### 1. Mise à disposition des infrastructures

L'objectif du plan « Grand Froid » est d'assurer la prise en charge des personnes les plus précarisées lorsque les conditions climatiques sont particulièrement rudes. En Région de Bruxelles-Capitale, Bruss'help a ainsi mobilisé la « réserve de protection civile » prévue dans le programme d'aide annuel. Les gymnases, gares ou autres équipements collectifs sont sollicités pour ouvrir leurs portes et mettre à l'abri sur de courtes durées les personnes les plus fragiles, et notamment les familles.

Le Stade Royal Baudouin à Laeken va ouvrir ses portes aux personnes sans-abri, équipé de lits d'appoint et de douches. 50 places vont également être disponibles à Ixelles grâce à la mise à disposition d'un gymnase équipé de lits de camps. Bruss'help arrange l'équipement des sites en lits, couvertures, vêtements d'hiver en

collaboration avec la Croix Rouge de Belgique, et l'encadrement des dortoirs est assuré par la Croix Rouge.

Bruss'help a également interpellé la SNCB pour que la gare du midi et la gare du nord restent accessibles la journée comme la nuit pour constituer une zone de refuge.

### 2. Activité accrue du secteur de l'aide

Les ressources des acteurs du secteur de l'aide, déjà présents et actifs sur le terrain, sont également mobilisées pour **renforcer leurs actions** durant cette période de crise et particulièrement difficile pour les personnes précarisées ou vivant dans la rue. Les structures d'hébergement **augmentent temporairement leurs capacités d'accueil d'urgence** pour répondre à l'urgence. Le centre Poincaré du Samusocial a déjà annoncé que vingt-cinq places « Grand Froid » seraient ouvertes.

Les **services de travail de rue et les maraudes** veillent à accroître leur vigilance pour repérer les personnes vivant en rue et les diriger vers un abri.

D'autre part, **12 centres de jour conventionnés** ont également élargi leurs horaires et leurs activités. C'est le cas de l'ASBL Jamais Sans Toit présente au cœur de Bruxelles qui passe en ouverture accrue la semaine et prévoit une permanence le week-end, et ce pour les deux prochaines semaines.

### 3. Un plan exceptionnel au sien d'une offre annualisée

Si le plan « Grand Froid » intervient en cas de conditions météorologiques extrêmes, Bruss'help avait annoncé récemment une reconfiguration de l'aide et une sortie des « plan hiver » pour favoriser une annualisation de l'offre. Ainsi les centres de jour et le Hub humanitaire sont désormais en marche tout au long de l'année, et les places d'hébergement anciennement utilisées pour l'urgence seront ouvertes 24h/24. Ceci permet un **accueil d'urgence plus propice à la stabilisation et à l'accompagnement vers des solutions de sortie de rue.**

Avec une offre d'aide de jour et de nuit tout au long des quatre saisons, le programme annuel mise sur une diversité des moyens d'intervention pour prévenir et lutter contre le sans-abrisme. Il prévoit **3 713 solutions d'hébergement** pour des publics vulnérables sans solutions de logement (2 833 places d'hébergement d'urgence et d'insertion sont prévues pour les personnes sans-abri, près de 900 places à destination des personnes migrantes, ainsi que 500 places au sein des Hébergements Collectifs Help Ukraine).

En effet les équipes de terrain doivent prendre en compte une réalité plurielle de situations de grande précarité, étant donné le contexte sous tension : guerre en Ukraine, crise de l'énergie, crise de l'asile... La coordination Bruss'help a en conséquence prévu une articulation autour des éléments suivants :

- Le déploiement d'une **intervention mobile d'aide** par les acteurs reconnus : Samusocial, Diogène, IDR, Alias ainsi que des **12 centres de jour** afin d'apporter une première réponse d'aide et soins aux personnes

- L'hébergement veillera à prioriser les **personnes vulnérables** : familles et personnes avec enfants, femmes seules, hommes et femmes avec besoins médicaux. Toute situation de non-accès aux dispositifs d'enfants sera monitorée par Bruss'help
- L'accent sur le **relogement d'un maximum de personnes** et familles à travers la poursuite des projets d'occupation temporaire de bâtiments vides (700 places) ainsi que l'attribution de logements avec accompagnement (guidance à domicile – 900 places, Housing First – 250 places) dans le cadre du plan de relogement.

Pour les acteurs des Comités Bruss'help « *Le contexte de cumul de crises ne doit pas laisser de place au fatalisme : qu'il s'agisse d'accueil de jour ou de nuit, de distributions de repas, d'accès aux soins de santé et à l'accompagnement en logement, chaque personne a le droit de pouvoir se loger, se nourrir, se soigner tout au long de l'année, pas seulement en hiver* ».

### 4. Veiller aux personnes vulnérables : la responsabilité de tous

Pour les citoyens se trouvant en présence d'une personne en difficulté, les bons réflexes sont les suivants :

- Composer le numéro d'urgence gratuit géré par le Samusocial « **0800 99 340** » ;
- Soyez précis dans le signalement de la personne : localisation et difficultés repérées ;

- Si la personne apparaît en détresse physique immédiate, signalez-le au 112 (urgences médicales), dans ce cas ne laissez pas la personne seule et attendez avec elle les secours.

C'est grâce à la bienveillance et la vigilance de chacun que chaque année des personnes sont secourues et peuvent être mises à l'abri et, le cas échéant, orientées vers des flux d'accompagnement mis en œuvre par les partenaires de Bruss'help.

## Annexes

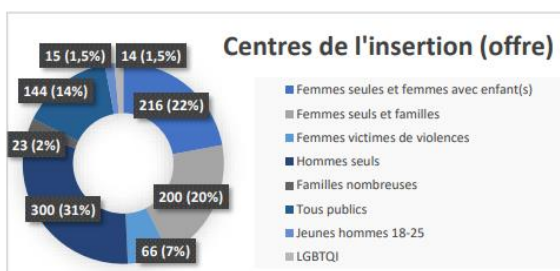
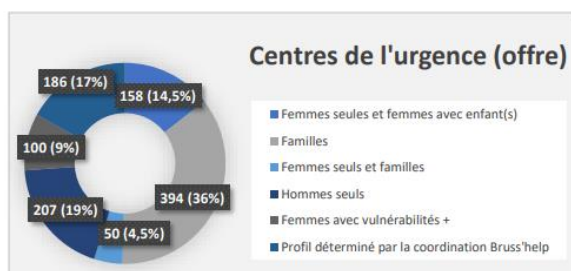
### Annexe 1 : Offre annualisée

Le déploiement de l'offre d'hébergement et de service 2022-2023 se caractérise par une annualisation du financement des prestations. Les centres de l'urgence procèdent (à l'exception du dispositif fédéral Croix-Rouge) à un lissage de la logique saisonnière amenée à totalement disparaître en 2024. Ce sont donc 2833 places qui seront actives au 15/11 au sein des centres de l'urgence, de l'insertion ainsi que dans les dispositifs innovants d'occupations encadrées et d'hôtels sociaux.

|                               | Novembre – Décembre 22 | Janvier – Mars 23 | Avril - Juin 23 | Juillet - Octobre 23 | Novembre - Décembre 23 |
|-------------------------------|------------------------|-------------------|-----------------|----------------------|------------------------|
| <b>Centres de l'urgence</b>   |                        |                   |                 |                      |                        |
| Samusocial                    | 912 **                 | 912               | 862             | 862                  | 912                    |
| Croix Rouge                   | 100                    | 100               | -               | -                    | 250*                   |
| Pierre d'Angle                | 48                     | 48                | 48              | 48                   | 48                     |
| Ariane                        | 35                     | 35                | 35              | 35                   | 35                     |
| <b>Centres de l'insertion</b> |                        |                   |                 |                      |                        |
| 26 Maisons d'Accueil          | 978                    | 978               | 978             | 991                  | 1036                   |
| Hôtels Sociaux                |                        |                   |                 |                      |                        |
| 3 dispositifs                 | 60 (3 sites)           | 60 (3 sites)      | 14 (1 site)     | 14 (1 site)          | 14 (1 site)            |
| <b>Occupations encadrées</b>  |                        |                   |                 |                      |                        |
| 9 sites                       | 700                    | 700               | 800             | 800                  | 800                    |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>2833</b>            | <b>2833</b>       | <b>2740</b>     | <b>2750</b>          | <b>3095</b>            |

(\*\*) À ces 919 places s'ajoutent des capacités supplémentaires liées à Asile et migration.

### Répartition des publics :

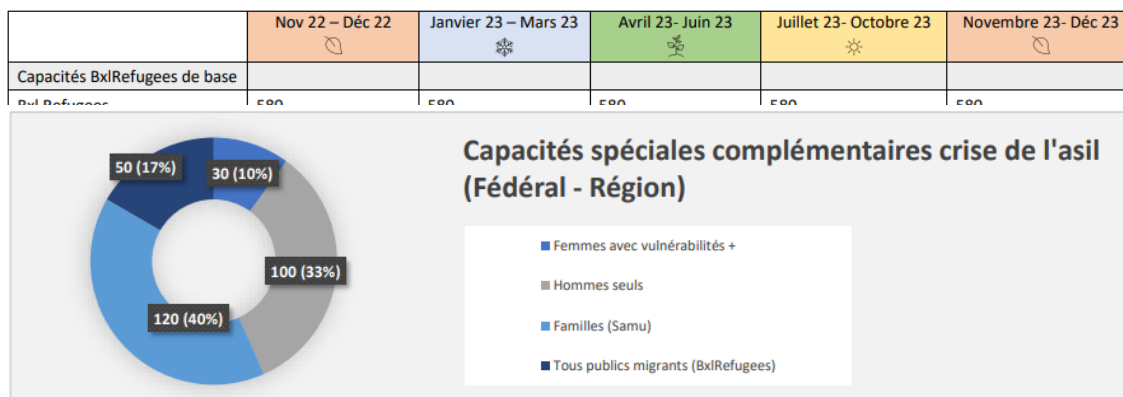


**12** Centres de jour conventionnés

**4** Services de maraude et travail de rue en attente de renforcement

## Annexe 2 : Une offre conjointe de crise(s)

Dans le cadre de la crise de l'asile impactant la Région Bruxelles-Capitale, des capacités complémentaires sont déployées. Celles-ci portent en novembre sur **880 places d'accueil pour les personnes migrantes**. Ces dispositifs sont distincts et s'ajoutent au dispositif HelpUkraine (activé en juin 2022) pour lequel Bruss'help assure le dispatching et participe au flux d'insertion. HelpUkraine dispose actuellement de capacités de 500 places en Hébergements Collectifs sur l'ensemble du territoire régional.



Répartition des publics (décembre 2022) :

Autres chiffres clés :



Un processus d'orientation Bruss'help actuellement en fonctionnement pour orienter les **réfugiés ukrainiens**.



Orientation vers **6** hébergements collectifs dans **5** communes.  
Environ **300** places occupées le 15/11



Possibilité de mobilisation de **capacités de protection civile** en cas de conditions météorologiques extrêmes.  
Dans ce cas, Bruss'help et Safe.Brussels activent la mobilisation.